



MOBILISATION INTERSYNDICALE

NON À PROTON !

L'intersyndicale CGT et UNSA d'Airbus Defence & Space Toulouse appelle l'ensemble des salariés à se mobiliser massivement pour mettre la pression sur la direction d'Airbus Defence & Space et du groupe et dire non à son plan de destruction de postes.

En effet, après les annonces du 16 octobre du plan Proton avec 2500 suppressions de postes, le comité européen est convoqué le 4 décembre et les CSE central et d'établissement le 5 décembre pour décliner ces annonces.

Nous vous invitons à **deux événements** pour vous informer et échanger :

JEUDI 5 DÉCEMBRE 2024

de 13h à 13h30 devant la cantine du Palays pour détailler et vous expliquer les annonces.

VENDREDI 6 DÉCEMBRE 2024

à partir de 13h devant l'entrée principale du site (G1) en présence de la presse et de la représentation politique locale qui a déjà mené des actions pour défendre nos emplois (cf. courrier au dos).

Nous vous donnerons la parole pour débattre ensemble de la situation actuelle. Nous maintenons le contact avec les autres organisations syndicales qui ont décliné la participation à ces événements. Nous continuerons à leur tendre la main pour des mobilisations intersyndicales plus larges, comme c'est le cas chez Thales Alenia Space où toutes les organisations syndicales sont unies.

VENEZ NOMBREUSES ET NOMBREUX !



Retrouvez nos derniers tracts et syndiquez-vous sur notre site intranet :

<https://sites.google.com/airbus.com/cgt-ads>





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Christine Arrighi, députée de Haute-Garonne
Christophe Bex, député de Haute-Garonne
Hadrien Clouet, député de Haute-Garonne
Jacques Oberti, député de Haute-Garonne
François Piquemal, député de Haute-Garonne
Emilienne Poumirol, sénatrice de Haute-Garonne
Claude Raynal, sénateur de Haute-Garonne
Arnaud Simion, député de Haute-Garonne
Anne Stambach-Terrenoir, députée de Haute-Garonne

Monsieur le Premier Ministre,
Michel Barnier

Toulouse, le 19 novembre 2024

Objet : Appel à l'engagement de l'Etat pour une stratégie nationale du spatial

Monsieur le Premier Ministre,

Nous vous adressons ce courrier à la suite des deux annonces successives de suppression de postes au sein des sociétés Thales Alenia Space et Airbus Defence and Space, dont l'État est respectivement actionnaire à hauteur de 26% et 11%. Ces décisions, qui menacent des milliers d'emplois dans des secteurs stratégiques, nécessitent une réponse urgente de la part de l'État, en tant qu'actionnaire des sociétés et garant de la souveraineté nationale.

Thales Alenia Space, entreprise détenue par l'Etat actionnaire à hauteur de 26 %, a annoncé en mars 2024, la suppression de plus de 1300 postes en Europe à horizon 2025, dont un millier en France (répartis sur les sites toulousains et cannois) – soit 715 postes pour Toulouse. Il s'agit d'une décision aux conséquences lourdes, dans une entreprise qui comprend à ce jour 4800 salariés en France, dont 2800 à Toulouse.

Airbus vient également d'annoncer récemment la possible suppression de 2500 postes d'ici la mi-2026 dans sa branche Defence and Space, qui emploie 35000 personnes dont 6600 en France dont 5100 à Toulouse, sans compter les sous-traitants et autres emplois directs.

Dans les deux cas, les entreprises justifient leur choix par une chute de la demande pour les activités spatiales. Pourtant cela reste un élément de langage très éloigné de la réalité.

En effet, les plans de charges présentés aux représentants du personnel montrent un niveau d'activité occupant tous les effectifs actuels.

Or, ce plan de charge va augmenter et nécessiter du personnel supplémentaire : annonce du démarrage de IRIS² avec TAS et Airbus DS en fournisseurs de premier plan de satellites et de services, signature du contrat Adler de plus de 2 Mds € cette année avec Airbus DS, signature d'un accord avec TAS au Maroc lors de la visite officielle du président Emmanuel Macron.

S'agissant d'Airbus Defence and Space, et TAS, le marché des satellites géostationnaires explose... les carnets de commande sont pleins à 3 ans voire au-delà, les produits proposés par Airbus DS et TAS sont les plus compétitifs du marché et les équipes se font même du souci pour les livrer en temps et en heure. Aucune explication rationnelle n'est donnée à ce jour concernant ce plan de suppression d'emplois.

La direction du groupe Thales a affirmé qu'il ne s'agirait pas de licenciements, mais de reclassements au sein du groupe Thales, par le biais d'un dispositif de gestion active de l'emploi et en principe basé sur le volontariat, qui permettrait d'adapter l'entreprise aux besoins du marché. Pour autant, supprimer des postes augmente la charge de travail pour les salariés qui restent et fait perdre des compétences précieuses à ce secteur stratégique.

L'incertitude quant à l'avenir des salariés sont des facteurs d'accroissement des risques psycho-sociaux dans les entreprises. Les syndicats ont mis en évidence de nombreux cas de souffrance au travail chez Thales Alenia Space depuis l'annonce du plan. En effet, comme l'a démontré une expertise commandée par le CSE, 13% des salariés souffrent d'épuisement professionnel, menant ainsi les travailleurs dans des situations de grande détresse.

Ainsi, il en va du rôle de l'État, en tant que pouvoir exécutif et actionnaire de Thales Alenia Space et d'Airbus Defence and Space, de demander à la direction de ces entreprises que les plans de suppressions de postes soient stoppés.

Il en va également du rôle de l'Etat actionnaire de s'interroger sur la rumeur de la vente de plusieurs centaines de milliers d'euros d'actions par Michael Schoelhorn, président d'Airbus Defence Space, juste avant l'annonce des pertes et provisions de l'entreprise au début de l'été.

Enfin, ces plans ne menacent pas seulement l'emploi des salariés. La France risque une perte massive de compétence dans le secteur du spatial. Avec l'annonce d'une réorientation stratégique et d'un abandon des activités liées au spatial, de nombreuses compétences seront perdues et l'outil industriel français s'en trouvera très largement affaibli. Cette décision est très dommageable à tout le savoir-faire industriel et l'écosystème développé à Toulouse, ainsi qu'aux secteurs stratégiques qui dépendent des technologies spatiales : étude du climat et de la terre, lutte contre la criminalité environnementale, sécurité civile, défense, télécommunications civiles et militaires.

De cette façon, la souveraineté de la France se trouve pleinement en péril alors même que les prévisions de croissance mondiale sont exponentielles pour le marché du spatial.

Alors qu'à l'échelle mondiale, 72 % du chiffre d'affaires de l'industrie spatiale est lié aux marchés institutionnels (défense, météo et science), ce chiffre s'élève à seulement 49 % en France. Notre industrie spatiale doit faire face aux changements de paradigmes que connaît le secteur, avec la stagnation du marché des satellites géostationnaires, complétée par un nouveau marché de constellations de télécommunications, le développement de lanceurs réutilisables. Airbus DS et TAS sont bien positionnées également sur ces nouveaux marchés avec leurs produits. Elles sont seules au monde à proposer des plateformes de telecom reconfigurables et leurs filiales (ex MaiaSpace filiale d'ArianeGroup) développent des lanceurs réutilisables, Oneweb, pour des satellites faits par une filiale d'Airbus.

La croissance exponentielle d'opérateurs privés, souvent soutenus par des États engagés dans une compétition intense pour dominer le secteur doit faire l'objet d'une régulation et d'un pilotage public. Par

exemple, l'Italie entend dédier 2,2 milliards d'euros au spatial dans le cadre de son Plan national pour la Reprise et la Résilience. Elle investit massivement dans ses infrastructures et technologies satellitaires (création d'une usine d'intégration de satellites à Rome, projet « Citta de l'aerospazio » à Turin) avec des succès immédiats à l'export et de nouveaux contrats pour ses industriels.

Face à la concurrence mondiale et afin de renforcer la souveraineté de la France et de l'Europe, nous appelons à la mise en place d'une feuille de route nationale claire et pérenne pour le secteur spatial, articulant les priorités civiles et militaires et qui présente les engagements en termes de programmes et financements. Cette stratégie devra être soutenue par des financements adéquats permettant de rester compétitifs face aux autres acteurs mondiaux.

Nous comptons sur votre engagement pour empêcher une perte irréversible de compétences qui mettrait à mal la compétitivité de la France dans ce secteur crucial du spatial, et in fine notre souveraineté industrielle, nationale et européenne.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.



Christine Arrighi, députée de Haute-Garonne



Christophe Bex, député de Haute-Garonne



Hadrien Clouet, député de Haute-Garonne



Jacques Oberti
député de la Haute-Garonne



François Piquemal, député de Haute-Garonne



Emilienne Poumirol, sénatrice de Haute-Garonne



Arnaud Simion, député de Haute-Garonne



Anne Stambach, députée de Haute-Garonne



Claude Raynal, sénateur de Haute-Garonne

P.S : une copie du courrier a été envoyée au ministre de l'Économie, des Finances et au ministre des Armées